Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 056-215600347-20260706-DCM_2026_106-DE

Commune de CARNAC – MORBIHAN
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 juillet à 18h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué par lettre du 30 juin 2026, s'est réuni à la Mairie, en séance publique.

Etaient présents : M. Alexandre LANOË, Mme Katia SCULO, M. Jean-Yves JEGOUREL, Mme Aude SCALE, M. Paul CHAPEL, Mme Alice PERRICHON, M. Philippe AUDO, Mme Sylvie GUEZELLO-THOMAS, M. Kevin MARION, Marine CHEVILLARD, M. Marc LE ROUZIC, Mme Nadine ROUÉ, M. Guillaume LE CORVEC, Mme Marie-France MARTIN-BAGARD, M. Victor BATEJAT, M. Michel GUEZET, Mme Annick FORTUNE, M. Bernard BARON, Mme Christine LAMANDÉ, M. Philippe GUILLOU, M. Jean-Luc SERVAIS, Mme Françoise GUEZELLO Mme Caroline COTTALORDA, M. David BUHÉ.

Absents ayant donné pouvoir : M. Christophe VERINE qui a donné pouvoir à Mme Katia SCULO, Mme Caroline GUEZET qui a donné pouvoir à M. Victor BATEJAT, Mme Eléonore CRESPEL qui a donné pouvoir à M. Paul CHAPEL.

Absent excusé : /

Secrétaire de séance : M. Bernard BARON.

Nombre de membres en exercice :	27	Nombre de membres présents :	24
Quorum requis :	14	Nombre de votants (présents + procurations) :	27

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-106

Objet : Convention d'Aide Individuelle au Sportif Jérémy CANTET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L. 2313-1 et suivants ;
Vu le Code du Sport,
Vu le code de conduite sportive du Ministère chargé des Sports,
Vu le Règlement relatif à l'aide individuelle de la commune de Carnac aux sportifs de Haut Niveau prise par délibération durant le conseil municipal du 6 juillet 2026,
Considérant le projet de Convention d'aide individuelle au sportif de Haut Niveau dénommé Jérémy CANTET,
Vu l'avis émis par la Commission Culture, Patrimoine, Sport, Vie Associative et Vie de Proximité réunie le 24 juin 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'allouer à Jérémy CANTET, Brigadier-chef au sein de la police municipale de Carnac, sportif amateur de trail, 6 fois champion de France du championnat de cross de la police municipale, pour participer à la 39éme édition du championnat de France de cross de la police municipale programmé le 1er novembre 2026 en Guadeloupe, une aide individuelle d'un montant de 1 200€ maximum correspondant aux frais engagés de déplacement et d'hébergement,
- De fixer les engagements et contreparties de Jérémy CANTET de la façon suivante : observer un comportement exemplaire en toute circonstance afin de valoriser l'image de son sport, sa propre image de sportif et l'image de la ville de Carnac ; s'engager pour que la commune de Carnac figure en tant que partenaire institutionnel dans ses supports de communication,
- D'approuver et d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention d'aide individuelle au sportif de Haut Niveau dénommé Jérémy CANTET, ci-annexée.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

MAIRIE DE CARNAC (56)

Alexandre LANOË

Le Secrétaire de séance

MAIRIE DE CARNAC (Morbihan)

Bernard BARON

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, Rennes Cédex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.